

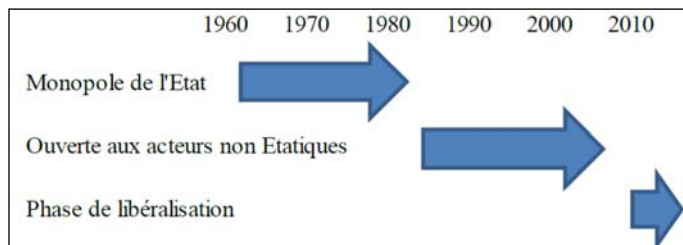
Système semencier en transition: tendances et défis

Steven Haggblade, Boubacar Diallo, Melinda Smale, Lamissa Diakité et BinoTémé

1. Principales évolutions

Conçu et mis en place par l'Etat malien au début des années 1960, le système semencier a depuis évolué. Il connaît depuis deux décennies, une évolution, certes lente, mais réelle et irréversible avec la participation du secteur privé et associatif au processus de production et de distribution des semences. Il peut être qualifié de système en transition, c'est-à-dire un passage du « tout Etat » vers des formes plus diversifiées et concurrentielles (figure 1).

Figure 1. Transition structurelle du système semencier



Source: Haggblade et al. (2015)

Pourtant, la réponse du secteur privé reste timide. Son rôle se limite principalement à la multiplication de semences de base issues du système de recherche publique et privée étrangère et à la commercialisation de semences certifiées. Le secteur privé intervient surtout dans la production et la distribution des semences des cultures maraichères et de certaines cultures commerciales comme le riz et le maïs. Ses activités restent limitées en ce qui concerne les semences des céréales sèches, compte tenu de l'étroitesse de leur marché, imputable entre autres à la faiblesse de leur renouvellement par les producteurs. Pourtant, des nouvelles formes de participation privée émergent, accompagnées par un rôle de plus en plus important joué par les associations paysannes dans la production et

distribution décentralisée de variétés améliorées (Coulibaly et al. 2014).

La recherche variétale indispensable au développement du système semencier reste dominée par le secteur public et porte sur l'ensemble des cultures pratiquées au Mali, principalement sur les céréales (fonio, maïs, mil, sorgho, riz), les légumineuses alimentaires (arachide, niébé), les fruits (mangues, agrumes), certaines cultures maraichères (tomate, pomme de terre, oignon/échalote, gombo), les cultures industrielles (coton, canne à sucre) et les cultures émergentes (sésame, dah rouge). La recherche privée se limite principalement aux semences maraichères. Elle reste dominée par les firmes étrangères à cause de l'existence d'un grand marché et de la très haute valeur marchande des semences maraichères (tableau 1), beaucoup plus chères que les semences améliorées des cultures céréalières.

2. Modèles de distribution

Il existe trois grands modèles de distribution des semences au Mali.

a) *Le modèle centré sur les producteurs* (cultures sèches, certaines cultures maraichères)

Les producteurs contrôlent une grande partie du système semencier malien. Ils sélectionnent, testent, conservent et distribuent les semences les plus performantes entre familles et aux autres. Selon une revue récente de l'agriculture malienne (MSU, 2009), la part de la production de semences assurée par les producteurs eux-mêmes serait de l'ordre de 90-95 %, majoritairement des céréales sèches (mil et sorgho). Des organisations paysannes participent également à la production des semences de certaines cultures maraichères (gombo), et tout récemment, aux tests et à la distribution des nouvelles hybrides de sorgho (Rattunde et al. 2013).

Tableau 1. Valeur approximative des semences commercialisées au Mali, 2014

Cultures	Mlrd CFAF	%
Alimentaires		
riz	1.2	12%
mil	0.1	1%
sorgho	0.2	2%
maïs	0.6	6%
Maraichères	3.4	33%
Coton	4.7	46%
Totale	10.2	100%

Source: Theriault et al. 2015

b) Le modèle centré sur les services étatiques (cultures de rente, aliments de base)

La politique nationale des semences repose sur le Plan Semencier National (PSN) animé par i) le Service Semencier National (SSN) qui fait la programmation de la multiplication des semences de base et de R1 et de leur répartition; ii) l'PIER qui prend en charge la sélection et la création variétale; et iii) la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) chargée du contrôle et de la certification des semences sélectionnées tant au champ qu'au laboratoire.

c) Le modèle centré sur les entreprises privées (cultures maraichères, éventuellement les hybrides)

Les opérateurs économiques privés interviennent dans la production de semences des variétés développées par l'PIER et leur commercialisation. Elles sont très actives dans la commercialisation des hybrides et des semences maraichères qui sont développées à l'étranger par les sociétés privées et importées au Mali.

3. Politique sous régionale

L'application par l'Etat malien des dispositions réglementaires sous régionales adoptées par les instances sous- régionales (CEDEAO, UEMOA) faciliterait la libre circulation des semences dans les espaces concernés et constituerait une source importante d'économie d'échelle en matière de recherche scientifique et de production semencière (Keyser et al., 2015). Malheureusement, la mise

en œuvre de ces dispositions reste encore très partielle au Mali pour produire les effets attendus dans le pays et pour la sous-région.

4. Adoption des semences améliorées par les producteurs

Il existe de grandes incertitudes quant à l'adoption des semences améliorées à cause du taux de recyclage variable et mal connu. Bien qu'il existe beaucoup d'estimations du taux d'adoption à base des études de cas d'envergure restreinte, il manque des estimations statistiquement représentatives aux niveaux nationaux et régionaux. Par exemple, la distribution des semences certifiées de riz en 2013- 14 équivaut à environ 5 % des semences totales utilisées (Hagblade et al., 2015). Ainsi, si les producteurs recyclent les semences améliorées sur 5 ans en moyenne, le taux d'utilisation des semences améliorées atteindrait 25 %.

Il ressort des données disponibles, trois grandes tendances sur les niveaux d'adoption des semences améliorées (tableau 2):

- une adoption élevée focalisée sur les cultures maraichères et les cultures encadrées: coton, maïs, riz irrigué;
- une adoption plus élevée en zones irriguées (où l'apport d'intrants améliorés génère plus d'impact et moins de risque) : notamment le riz irrigué ;
- une adoption moins élevée en zones pluviales et non-encadrées : ce qui concerne surtout les céréales sèches, les légumes et le riz de bas fond.

en œuvre de ces dispositions reste encore très partielle au Mali pour produire les effets attendus dans le pays et pour la sous-région.

5. Axes prioritaires de recherche

A partir de lacunes identifiées lors de ces investigations, il se dégage trois axes prioritaires de recherches à approfondir:

- la détermination du niveau d'utilisation des semences améliorées;
- la détermination du taux de recyclage des semences améliorées;
- l'analyse de l'impact des semences améliorées sur la productivité.

Tableau 2. Taux d'adoption des semences améliorées

Cultures	Taux d'adoption des semences améliorées		Année	Sources
	% superficie	% producteurs		
Encadrées				
riz irrigué	90%		2007	PAFISEM (2007)
	60%		2009	AGRA-PASS (2010)
coton	99%		2005	Mali (2007)
			2014	Walker et al. (2014)
maïs	72%			
Vivrières non encadrées				
riz pluvial	30%		1997	DNAMR (1997)
			1997	DNAMR (1997)
riz submersion contrôlée	8%		2007	DNAMR (1997)
mil	24%		diverses	AGRA-PASS (2010)
sorgho	13%-33%			
Maraichères				
toutes cultures confondues		74%	2013	Diakite et al (2014)

Source: Haggblade et al. (2015)

Les buts seraient, d'une part, d'estimer les taux d'adoptions d'une manière plus représentative -- à l'échelle nationale et régionale par les producteurs de différentes catégories (par superficies cultivées, zone agro écologique, génération et genres) -- mais aussi plus précises, tenant compte des taux de recyclage et de remplacement des anciennes variétés par les nouvelles variétés avec meilleure potentielle. D'autre part, il serait important de calculer l'impact des semences améliorées sur la productivité des cultures dans les différents types d'exploitations et systèmes de culture, mais aussi sur d'autres indices de bien-être comme la sécurité alimentaire des EAFs et leurs membres.

6. Défis à relever : implications pour la politique semencière

D'un point de vue stratégique, la politique semencière doit reconnaître que certains créneaux incitent aux investissements privés (ex., production de semences maraichères) tandis que d'autres pas (ex., recherche et production de semences pour des cultures qui s'autofécondent). Ainsi, les décideurs doivent avoir des attentes réalistes envers la participation du secteur privé dans le secteur semencier. Ceci demandera une attention accrue au développement des modèles publics ou

parapublics dans les domaines non forcément incitatifs aux investisseurs privés.

Il existe en général plusieurs défis organisationnels à relever pour mettre à niveau le secteur semencier:

- la non-actualisation du catalogue officiel des semences;
- le non-fonctionnement du comité national semencier;
- l'inexistence et/ou la faible fonctionnalité des laboratoires semenciers régionaux;

Les institutions publiques doivent également fournir efficacement certains biens publics nécessaires au bon déroulement du secteur, entre autres:

- la prise en charge par les institutions publiques de recherche agricole des activités de création et de sélection variétales relatives aux cultures à autofécondation (riz, sorgho, niébé, arachide), à propagation végétative (patate douce, igname) et à fécondation croisées (mil, maïs)
- la mise en œuvre complète de la réglementation semencière sous régionale;
- le contrôle décentralisé de la qualité des semences;
- l'incitation à l'émergence des Associations des

producteurs de semences (APS), surtout pour mieux renforcer la distribution décentralisée des variétés améliorées dans les zones non-encadrées ou les taux d'adoption restent faibles.

Références

Coulibaly, H. ; D. Bazile ; A. Sidibé and G. Abrami, 2014. Les systèmes d'approvisionnement en semences de mils et sorghos au Mali: production, diffusion et conservation des variétés en milieu paysan. AGRIDAPE 30 (1): Mars, 14-15.

Haggblade, Diallo, Smale, Diakité et Témé. 2015. Revue du système semencier au Mali. Bamako : Projet de Recherche sur la Sécurité Alimentaire.

Keyser, Eilitta, Dimithe, Ayoola and Sene. 2015. "Towards and Integrated Market for Seeds and Fertilizers in West Africa." Washington, DC: The World Bank.

Rattunde, H.F.W. ;Weltzien, E. ; Diallo, B. ; Diallo, A.G. ;Sidibe, M. ; Touré, A.O. ;Rathore, A. ;Das,R.R. ;Leiser, W.L. et Touré, A., 2013. Yield of photoperiod-sensitive sorghum hybrids based on guinea-race germplasm under farmers' field conditions in Mali. Crop Science 53:1-8.

Sidibé, M.A. and H. Coulibaly, 2012. Systèmes d'approvisionnement en semences des paysans du Mali : Cas des mil, sorgho, fonio, riz, niébé et voandzou. Bamako: Unité des Ressource Génétiques (URG), Institut d'Economie Rurale, Ministère de l'Agriculture.

Auteurs

Steven Haggblade (blade@msu.edu) est Professeur de développement international du Département d'économie agricole, alimentaire et des ressources naturelles à l'Université de l'Etat de Michigan (MSU), East Lansing, MI, US.

Boubacar Diallo (diallob@msu.edu) est Professeur de développement international du Département d'économie agricole, alimentaire et des ressources naturelles à l'Université de l'Etat de Michigan (MSU), basé Bamako, Mali.

Melinda Smale (msmale@msu.edu) est Professeur de développement international du Département d'économie agricole, alimentaire et des ressources naturelles à l'Université de l'Etat de Michigan (MSU), East Lansing, MI, US.

Lamissa Diakité (diakite.lamissa@yahoo.fr) est Chef du programme Economie des Filières (ECOFIL) à l'Institut d'Economie Rurale (IER), Bamako, Mali.

BinoTémé (teme@msu.edu) est Professeur de développement international du Département d'économie agricole, alimentaire et des ressources naturelles à l'Université de l'Etat de Michigan (MSU), basé à Bamako, Mali.

Cette étude a été réalisée avec le généreux soutien des Américains par une bourse de recherche de United States Agency for International Development (USAID) pour le programme "Feed the Future". Le contenu de cette publication est sous la responsabilité de ses auteurs, et ne reflète pas nécessairement le point de vue de USAID ou du gouvernement américain.

Copyright © 2016, Michigan State University. Tous droits réservés. Ce document peut être reproduit sans permission pour une utilisation personnelle ou à but non lucratif, en mentionnant MSU.

Publié par le Department of Agricultural, Food, and Resource Economics, Michigan State University, Justin S. Morrill Hall of Agriculture, 446 West Circle Dr., Room 202, East Lansing, Michigan 48824, USA